

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE**  
**Lundi 6 juillet 2020 à 20 H 30**

Convocation : 30/06/2020

Affichage : 07/07/2020

**Étaient présents** : Mmes Laure VALENTIN, Nathalie HONORIO, Valérie BENDERITTER, Isabelle NONNOTTE, ROBEZ Martine, MARCELLE Christèle, MM Anthony FALCONNET, Alain GOUNAND, Philippe HUSSON, Olivier MATHEVON, Fabrice DESTAING, Aurélien PHILIPPE, VUITTENEZ Thomas

**Procurations** : Mme Stéphanie PICOT à Isabelle NONNOTTE, Caroline MEYER à Laure VALENTIN et M Laurent LAHAXE à Aurélien PHILIPPE

**Excusés** : Mmes ROSSIGNOL Sylvie et DROUHAIN Nadine

**Absent** : M GRANDPERRIN Florian

**Nombre de votants** : 16

**Secrétaire de séance** : M Philippe HUSSON

Après lecture du dernier compte rendu par Mme le Maire, Monsieur MATHEVON Olivier demande qu'il soit précisé au point « Dégrèvement loyers crise sanitaire », que cela concerne les baux commerciaux.

Après cette modification, le procès-verbal est validé par le Conseil municipal à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé :

**ORDRE DU JOUR**

**AFFAIRES GENERALES**

- Attribution de marché « Aménagement de la Loutre »
  - Contrats agents
  - Indemnité perte d'exploitation
- Réorganisation du secrétariat de mairie
- Désignation d'un délégué au CNAS
- Désignations des délégués au SIVU

**QUESTIONS DIVERSES**

## Affaires générales

### **Attribution de marché « Aménagement de la Loutre »**

Madame le Maire informe le Conseil municipal que suite à la consultation d'appel d'offre pour ces travaux, 5 entreprises ont répondu.

Elle précise que la commission d'appel d'offre a procédé le 30 juin à l'analyse des offres avec une notation selon les 3 critères fixés à savoir :

- Prix : 70 points
- Valeur technique : 20 points
- Délai : 10 points.

Il en ressort que l'entreprise ROGER MARTIN est la meilleure offre avec un total de 97.5 points sur 100, pour un montant de 98 355 € HT soit 118 026 € TTC.

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'une subvention au titre d'amende de police peut être demandée auprès du Conseil Départemental.

Après délibération, le Conseil municipal valide, à l'unanimité des présents, l'offre de l'entreprise ROGER MARTIN pour un montant de 98 355 € HT et autorise le Maire à solliciter les différents services administratifs pour le dossier de demande de subventions.

### **Contrats agents**

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le contrat d'un agent se termine le 31 août et qu'il est nécessaire de décider s'il y a lieu de faire un renouvellement.

M. GOUNAND expose au Conseil municipal le besoin de renouveler le contrat de cet agent afin de garder un effectif correct au sein du service technique.

Madame le Maire propose au Conseil municipal de prolonger le contrat de cet agent sous forme de stagiairisation d'un an en vue d'une titularisation.

Après débat et délibération, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents cette proposition à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

### **Indemnité perte d'exploitation**

Madame le Maire expose au Conseil municipal que suite à l'acquisition de la parcelle de terrain pour le projet « Les Jardins de Jean », une étude a été effectuée par la chambre d'agriculture afin d'indemniser l'exploitant agricole d'une perte d'exploitation. Elle précise le montant de cette indemnité au Conseil municipal.

Après débat et délibération, le Conseil municipal valide à l'unanimité des présents le montant de cette indemnité.

## **Réorganisation du secrétariat de mairie**

Mme le Maire présente et résume le débat qui a eu lieu au comité consultatif.

Depuis la fusion des 2 communes et le départ en retraite de la secrétaire de Petit Mercey, nous pouvons constater une surcharge de travail au niveau du secrétariat, majorée par notre nouvelle équipe en poste.

Une nouvelle procédure nous est imposée par le centre de gestion avec un appel à candidature.

Après débat Madame le Maire propose au conseil la proposition d'un contrat :

- CDD de 6 mois renouvelable 1 fois
- Adjoint administratif échelon 1
- Horaires particuliers
- Missions : accueil public, gestion de l'état civil, gestion de l'association foncière de Dampierre et Petit Mercey, et de l'urbanisme de Petit-Mercey, gestion des locations de salles, dactylographie de courrier.

Le conseil municipal décide de valider la proposition par 16 voix Pour et 3 abstentions

Le recrutement sera effectué par 3 personnes début septembre pour une prise de poste au 15 septembre.

Mme le Maire informe qu'une entreprise a été consultée pour l'aménagement du secrétariat de la mairie, pour résoudre les problèmes acoustiques et de confidentialité avec la poste.

## **Désignation d'un délégué au CNAS**

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner un délégué élu et un délégué agent au CNAS.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité des présents, la désignation de

- Mme NONNOTTE Isabelle, délégué élu
- Mme BOTTA Laetitia, délégué agent

## **Désignation des délégués SIVU**

Madame le Maire précise au Conseil municipal, que la nouvelle Présidente a demandé, en février dernier, une dissolution du SIVU avec reprise de gestion par la Communauté de Communes Jura Nord.

A ce jour, aucune décision n'a été prise par la CCJN, c'est pourquoi il est nécessaire de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Le Conseil municipal, valide à l'unanimité des présents la désignation de

- Mme BENDERITER Valérie, titulaire
- Mme VALENTIN Laure, suppléante.

## Questions diverses

1. Madame le Maire informe que M. Blanc (Directeur départemental des finances publiques) lui a confirmé que la Trésorerie de Dampierre fermera au 1er septembre.
2. Madame le Maire informe que le dossier implantation des 2 médecins est toujours en cours. Une visite des lieux a été faite le mois dernier.
3. Madame le Maire informe que suite à une réunion avec le département, nous attendons les résultats des mesures de vitesse effectués sur la commune pour proposer un aménagement.
4. Mme le Maire informe qu'un projet de liaison douce (voie partagée piétonne et cyclable) entre Dampierre et Fraisans est en cours de discussion avec le département et la Communauté de commune Jura Nord.
5. Mme le Maire indique que les travaux de sécurisation piétonne de la rue de Besançon vont débuter mardi 7 juillet prochain. Ils sont réalisés par le département.
6. Mme le Maire indique que les derniers devis des feux tricolores ont été réactualisés.
7. Mme Valérie BENDERITTER signale qu'un arbre gêne la visibilité Rue de la source. La mairie signalera au propriétaire le besoin de le tailler.
8. M. Olivier MATHEVON demande si les masques achetés par la commune ont été distribués à toutes les personnes âgées. Mme le Maire conseille aux élus de s'assurer que chaque personne vulnérable de leur quartier ai reçu un masque.
9. Mme Christèle MARCELLE signale que des habitants laissent des déchets régulièrement, au niveau du pont, rue des minerais.
10. Mme le Maire signale qu'un courrier sera envoyé aux parents des enfants qui ont été contrôlés par la gendarmerie pour baignade interdite à l'écluse.
11. M Alain GOUNAND indique qu'il serait nécessaire de réaliser une réunion de quartier pour l'aménagement de voirie de la rue de la Loutre le mercredi 15 juillet prochain à 18h.
12. M Alain GOUNAND informe le conseil municipal que nous n'avons aucun renseignement sur les regroupements pour le 14 juillet.
13. M Fabrice DESTAING demande si le débit internet sur Petit-Mercey peut être amélioré.
14. M Thomas VUITTENEZ demande si le bus scolaire peut prendre en charge les enfants scolarisés jusqu'aux Granges. Mme le Maire indique que la demande est en cours.

La séance est levée à 23h15